

CROIX DE BRONZE

PLAN DE COURS – 1 MONITEUR

Mise à jour : Juin 2025

SAUVETAGE SECOURISME NAUTISME ÉDUCATION NATATION

INTRODUCTION ET OBJECTIFS DU COURS

Le brevet Croix de bronze de la Société de sauvetage amorce la transition du sauvetage vers la surveillance aquatique et prépare les candidats aux responsabilités qu'ils auront en tant qu'assistants surveillants-sauveteurs. Les candidats consolident et développent leurs habiletés de sauvetage et commencent à appliquer des principes et des techniques de surveillance active dans les installations aquatiques. La Croix de bronze met l'accent sur l'importance du travail d'équipe et de la communication dans le cadre de la prévention et de l'intervention en situation d'urgence aquatique. La Croix de bronze est un préalable pour les programmes de formations avancés des certificats Sauveteur national et Leadership de la Société.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE ET CONTENU

À la fin du cours, le candidat sera en mesure de :

- ☐ Démontrer la connaissance de la Société de sauvetage, les experts en surveillance aquatique au Canada. (item 1);
- ☐ Évaluer la connaissance du candidat quant à l'évaluation et au traitement approprié d'une victime de noyade non-mortelle. (item 2);
- ☐ Démontrer la connaissance de la cause et des moyens pour prévenir la syncope en eau peu profonde. (item 3);
- ☐ Démontrer la connaissance des rôles et responsabilités d'un assistant surveillant-sauveteur. (item 4);
- ☐ Démontrer des habiletés à communiquer de façon efficace avec les usagers, les victimes, les collègues, les superviseurs et le personnel des services d'urgence. (item 5);
- ☐ Démontrer, avec un équipier formé, sa capacité à effectuer des sorties de victimes dans des environnements diversifiés, incluant une sortie à l'aide d'une planche dorsale. (item 6);
- ☐ Démontrer un plongeon de surface tête première et pieds premiers (profondeur maximale de 2 m) et nager 10 m sous l'eau. (item 7);
- ☐ Avec l'aide de témoins, organiser et participer à une recherche sous-marine logique dans une zone où il y a de l'eau profonde et peu profonde. (item 8);
- ☐ Démontrer, en utilisant un mannequin, la réanimation à deux sauveteurs à la suite d'une noyade pour un adulte, un enfant et un bébé, incluant la capacité de composer avec les complications. (item 9);

- ❑ Intervenir auprès d'une victime qui respire ou non, chez qui on soupçonne une blessure à la colonne vertébrale, et qui se trouve en eau peu profonde ou hors de l'eau. (item 10);
- ❑ Démontrer sa condition physique anaérobie et sa force lors de la récupération d'un objet : en partant dans l'eau, nager sur 15 m et effectuer un plongeon de surface afin de récupérer un objet de 4,5 kg (10 lb); refaire surface et transporter l'objet sur une distance de 5 m – le tout en 60 secondes ou moins. (item 11);
- ❑ En débutant dans l'eau, nager tête hors de l'eau pour récupérer une victime submergée ou un mannequin submergé situé à 20 m du point de départ; remonter à la surface et porter le mannequin ou la victime jusqu'au point de départ – le tout en 120 secondes ou moins. (item 12);
- ❑ Nager 400 m en 11 minutes ou moins (400 v en 9 minutes 40 secondes). (item 13);
- ❑ Lors de la patrouille et du balayage visuel dans un environnement aquatique supervisé, identifier des irrégularités, des dangers et des comportements inappropriés de la part des usagers, ou encore, des types de victimes. Intervenir et signaler verbalement de manière appropriée. (item 14);
- ❑ Intervenir en eau libre lors d'une urgence aquatique impliquant trois ou quatre victimes et administrer les soins jusqu'à la décharge de la responsabilité. (item 15);
- ❑ Effectuer le sauvetage d'une victime qui ne respire pas submergée en eau profonde; sortir la victime de l'eau et administrer les soins adéquats jusqu'à la décharge de la responsabilité par un surveillant-sauveteur. Effectuer la RCR sur un mannequin. (item 16);
- ❑ En tant que membre d'une équipe d'assistants surveillants-sauveteurs, intervenir à une urgence dans un environnement aquatique supervisé. (item 17).

ÉVALUATION

Tous les éléments (**items**) du cours sont évalués par le moniteur sur une base progressive. À la fin de la formation, les candidats seront réévalués en piscine par un évaluateur reconnu par la Société de sauvetage (examen final). Les items évalués lors de cette évaluation sont :

- ☐ Intervenir en eau libre lors d'une urgence aquatique impliquant trois ou quatre victimes et administrer les soins jusqu'à la décharge de la responsabilité. (**item 15**);
- ☐ Effectuer le sauvetage d'une victime qui ne respire pas submergée en eau profonde; sortir la victime de l'eau et administrer les soins adéquats jusqu'à la décharge de la responsabilité par un surveillant-sauveteur. Effectuer la RCR sur un mannequin. (**item 16**);
- ☐ En tant que membre d'une équipe d'assistants surveillants-sauveteurs, intervenir à une urgence dans un environnement aquatique supervisé. (**item 17**);
- ☐ Tout autre item du cours Croix de bronze permettant à l'évaluateur et au moniteur de prendre une décision éclairée.

DESCRIPTION DU COURS

Durée : ☐ 20 heures (temps recommandé, excluant l'examen final)

Matériel du cours : ☐ Masque de poche et gants
☐ Manuel canadien de sauvetage
☐ Manuel canadien de premiers soins (recommandé)

Validité du brevet : ☐ 2 ans si utilisé comme permis de travail

PRÉALABLE

- ☐ Détenir le brevet Médaille de bronze

Le candidat est responsable de prouver qu'il détient le préalable requis, au plus tard au premier cours, en acheminant une photocopie du brevet nommé ci-haut. Autrement, le membre affilié se réserve le droit de refuser au candidat l'accès au cours Croix de bronze.

PRÉSENCE

La présence et la participation du candidat à l'ensemble des séances sont de rigueur pour être en mesure de compléter la formation adéquatement. Il est de la responsabilité du candidat de se mettre à jour et de récupérer la matière manquée lors d'une absence.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS

Un comportement respectueux et sécuritaire sera exigé tout au long de la formation, sans quoi le candidat peut se voir refuser l'accès au cours.

PLAINTES EN VERTU DE LA POLITIQUE SUR LE HARCÈLEMENT ET LES INCONDUITES

Le processus de plainte de la Société de sauvetage comprend deux sections. Il y a les plaintes d'abus, harcèlement, négligence et violence et les plaintes de natures administratives, par exemple une contestation de

résultat, les normes des programmes qui ne seraient pas respectées.

Pour le premier type de plainte, vous serez redirigé vers une plateforme du gouvernement. Offrant un recours impartial, confidentiel, accessible et efficace, le PILS (Protecteur de l'intégrité en loisirs et en sport) contribue à créer et à maintenir des environnements sains, sécuritaires et respectueux dans l'ensemble des milieux de loisir et de sport.

Pour les plaintes de nature administrative, ce sont des membres de l'équipe de la Société de sauvetage qui assureront le suivi. Selon la nature de celle-ci, des informations pourraient être demandés au moniteur, à l'évaluateur, au membre affilié et bien sûr à la personne qui fait la plainte. Lorsque toutes les informations seront récoltées, un suivi pourra être fait au plaignant.



PLAINTES D'ABUS, HARCÈLEMENT, NÉGLIGENCE ET VIOLENCE

PLAINTES DE NATURE ADMINISTRATIVE

POLITIQUE, RÈGLES ET PROCÉDURES EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'INTÉGRITÉ

La Société de sauvetage emboîte le pas avec les fédérations sportives reconnues par le Gouvernement du Québec, en adoptant une [*Politique, règles et procédures en matière de protection de l'intégrité*](#).

ADMINISTRATION

La Société de sauvetage est un organisme à but non lucratif qui repose sur l'engagement, le dévouement et le professionnalisme de ses moniteurs et de ses membres affiliés (organisations). La Société de sauvetage développe ses formations en concertation avec son comité médical et diverses instances nationales et internationales, dont *l'International Lifesaving Federation*.

La réussite de cette formation vous permettra d'obtenir un brevet émis par la Société de sauvetage reconnu par les instances gouvernementales. Après la transmission des résultats à la Société de sauvetage par le moniteur ou le membre affilié, la Société de sauvetage s'engage à vous faire parvenir votre brevet dans les 10 jours ouvrables.

Dès la réception de votre brevet, vous devez vérifier si les renseignements vous concernant sont exacts. En cas d'erreur, vous disposez de 3 mois suivant la date de l'examen pour communiquer avec la Société de sauvetage afin d'effectuer les changements nécessaires.

Pour tout commentaire, question ou suggestion, ou simplement pour vous impliquer dans l'un de nos programmes, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

CONTACT

Gestionnaire du cours (membre affilié) : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Coordonnées :

*****AVIS IMPORTANT *****

POUR TOUTE QUESTION TECHNIQUE, LE MONITEUR D'UMENT ACCRÉDITÉ ENSEIGNANT LE COURS DEVRA TOUJOURS VOUS RÉFÉRER À LA DOCUMENTATION OFFICIELLE DE LA **SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE**

Vous souhaitez approfondir vos connaissances?

Consultez la rubrique **SAUVETAGE** de notre site Internet et explorez toutes les possibilités qui s'offrent à vous!

www.sauvetage.qc.ca



7665 boul. Lacordaire, Montréal, QC, H1S 2A7
514 252-3100 et 1 800 265-3093

